

travailleurs de la mer (1/5)

Olivier Le Gurun, patron du Cupidon, à Quiberon.

Joël Gallene/Photopqr/Le Télégramme/Maxppp



repères

La pêche en Morbihan

Le Morbihan compte environ 1 200 pêcheurs professionnels, dont 200 font de la pêche à pied (coques, palourdes, huîtres sauvages), et environ 400 bateaux de pêche (fileyeurs, chalutiers, caseyeurs, ligneurs)

93 % de la pêche bretonne est artisanale et essentiellement côtière (100 % à Quiberon).

Un matelot est payé « à la part », en fonction de la quantité de poissons pêchée et du prix à la revente, le chiffre d'affaires étant partagé entre le patron et ses matelots. Il gagne en moyenne entre 2 500 € et 3 000 € net par mois, pour 60 heures de travail par semaine.

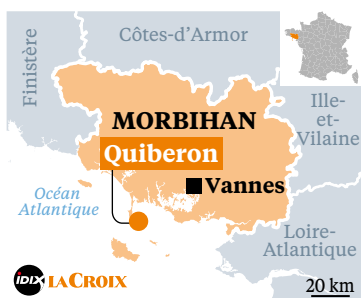
Le métier de pêcheur est le plus accidentogène (devant le bâtiment).

Source : Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Morbihan

Des casiers bien remplis

Olivier Le Gurun

Caseyeur



Quiberon, un vendredi soir, à 17 h 30. Un petit bateau de pêche à la coque bleu et blanc entre à Port-Maria, escorté par une nuée de mouettes. Il vient s'amarrer le long d'un quai, face aux bâtiments de la criée, dévoilant son nom, inscrit sur sa poupe : *Le Cupidon*. Olivier Le Gurun et ses deux matelots finissent de fermer les caisses de plastique emplies d'araignées de mer

et d'attacher avec un élastique les pinces des homards bleus.

Présents sur le port dès 00 h 30 pour trier la pêche de la veille, ils ont embarqué à 4 h 30 du matin pour aller relever leurs casiers autour de Belle-Île, puis le long de la côte sauvage de la presqu'île de Quiberon. Ils viennent de passer treize heures en mer.

Leur arrivée au port ne sonne pas pour autant la fin de leur journée. Ses bouts d'amarrage à peine lancés sur le quai, Olivier court chercher un chariot élévateur pour charger la douzaine de caisses de crustacés, et les plonger rapidement dans l'eau fraîche des viviers, pour les conserver jusqu'au lendemain. « Nous n'en connaissons le prix que cette nuit, en fonction de leur cours », précise-t-il. Il dépose depuis son smartphone un message sur une boîte vocale pour « annoncer sa pêche » : « Cupidon, 500 kg d'araignées. » Les poissonniers pourront ainsi passer commande sur le site de la criée.

Après 19 heures de travail, Olivier commence à fatiguer mais garde le sourire. Comme de nombreux pêcheurs bretons, il n'aime pas vraiment raconter sa vie, et

Originnaire de l'île d'Houat, Olivier Le Gurun, 34 ans, va relever ses casiers d'araignées, de tourteaux ou de homards au large de Quiberon.

n'en livre que quelques bribes. Il est issu d'une famille implantée depuis des générations sur l'île d'Houat. Son père, son grand-père, son arrière-grand-père, étaient caseyeurs. « J'ai toujours eu envie de poursuivre », dit-il simplement. Dès l'âge de 16 ans, il a commencé à embarquer avec son père pendant les vacances. Après un bac pro au lycée maritime, il a « baroudé » sur des ligneurs pour pêcher des congres et des bars, avant de « revenir aux ca-

siers ». Il a « patronné » le bateau de son père, puis acheté le sien à un autre pêcheur.

« Mon bateau est plus vieux que moi », dit-il, avant de le faire rapidement visiter. Il montre les quatre couchettes enserrées dans la cale à côté des moteurs qui vibrent bruyamment « pour faire une demi-heure de sieste de temps en temps » et la minuscule cabine où sont suspendus deux ordinateurs, un sondeur, un radar, un micro-ondes, une bouilloire. « À chaque fois qu'on veut mettre un nouvel appareil, on ne sait pas où l'accrocher », dit-il. « On n'a ni toilettes, ni lavabo ». « On ne pourra plus attirer des jeunes vers ce métier si on ne nous laisse pas construire des bateaux plus confortables », lance-t-il. Au nom d'une pêche « durable et responsable », la réglementation européenne est très stricte et les « permis de mise en exploitation » nécessaires pour pouvoir pêcher avec un nouveau bateau sont délivrés au compte-gouttes.

« Les pêcheurs pâtissent d'une mauvaise image, on les considère comme des prédateurs, destructeurs des fonds marins », déplore-t-il. « Nous sommes en réalité les sentinelles de la mer, de fins connaisseurs

des fonds marins et des dérèglements écologiques », se défend-il.

Une embarcation plus moderne lui permettrait aussi de partir en mer, avec plus de sérénité. Car les conditions météo l'hiver sont parfois rudes. « Dès que le vent dépasse 80 km/h, on hésite à partir. Parfois, on essaie de sortir quand même et on vend plus cher. » Quitte à prendre des risques. Olivier se souvient avec émotion du naufrage d'un autre caseyeur, il y a cinq ans, « ils ont chaviré, le bateau est parti à l'envers ; c'étaient des gens d'Houat, des copains ».

Il reconnaît qu'il faut être un « passionné » pour exercer ce métier. Mais il l'est, affirme-t-il. Et il ne s' imagine pas troquer sa liberté de marin pour aller travailler dans une usine. « J'aime aller sur l'eau, m'y promener. » Le temps, la couleur de la mer, l'intensité du vent... « Ici, ça change tous les jours. » Et puis, la nature de la pêche varie selon les saisons : l'araignée de mars à juillet, les tourteaux de juillet à décembre, la coquille saint-jacques de décembre à février, les crevettes en sus autour d'Hoëdic, la sole en février mars. « J'espère pouvoir vivre de mon métier jusqu'à ma retraite, ajoute-t-il. En condition que les gens veuillent encore décortiquer des araignées... »

Christine Legrand

Demain

Stanislas Dubois, chercheur en écologie marine